



CISALB  
42 rue du Pré Demaison  
73000 CHAMBERY

Délibération 031-24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

Date de convocation : 02/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 15 mai à 17h00, les membres du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis au CISALB sis 42 rue Pré Demaison à Chambéry.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 8  
Pouvoir : 0  
Votants : 8  
Majorité : 8  
Abstention : 0

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse		
Cœur de Savoie		
Grand Annecy		
Grand Chambéry	Pierre BRUN, Michel DYEN, Arthur BOIX-NEVEU, Daniel ROCHAIX	
Grand Lac	Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Jean-François BRAISSAND, Michel FRUGIER	
Rumilly Terre de Savoie		

Pouvoir : néant

Secrétaire : Arthur BOIX-NEVEU

Excusés : Maryline ZANNA, Alain BAUQUIS, Luc BERTHOUD, Yves MERCIER, Pierre BRUYERE, Isabelle DUNOD, Jean-Marc DRIVET

Assistaient à la réunion : Renaud JALINOUX et Séverine HOULLETTE (CISALB)



Comité du 15 mai 2024

Délibération **031-24**

## Protection et mise en valeur de l'environnement

### Sensibilisation

#### Grille tarifaire 2025

La présidente propose la grille tarifaire ci-dessous applicable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

Cette grille propose trois changements :

- Une valorisation du tarif des activités pédagogiques à destination des groupes non scolaires. Il est proposé d'appliquer une tarification identique à celle des scolaires du bassin versant (45€).
- La gratuité pour les conférences réalisées par les agents du Pôle Sensibilisation & Aqualis auprès du grand public. Ceci dans un souci d'unification et de lisibilité des interventions des agents du CIALB auprès des acteurs locaux : certains agents (hors Pôle Sensibilisation & Aqualis) animent des conférences gratuitement là où le Pôle Sensibilisation les facturait jusqu'à présent.
- La gratuité de visite d'Aqualis pour les enseignants détenteurs du Pass Éducation.

<b>ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET GROUPES ADULTES EN FORMATION (dont scolaires avec Pass région ou Pass culture)</b>				
Coût de l'activité	Établissement du bassin versant		Établissement hors bassin versant	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
<b>Tarif collectif dans le cadre d'animation ponctuelle (sans nuitées)</b>				
Jusqu'à 2h d'animation	37,5	45	75	90
Jusqu'à 4h d'animation	47,5	57	95	114
<b>Tarif individuel dans le cadre des Pass Région ou Culture</b>				
Jusqu'à 2h d'animation	1.5	1.8	3	3.6
Jusqu'à 4h d'animation	2	2.4	3.5	4.2
<b>Tarif collectif dans le cadre de séjour de découvertes (avec nuitées)</b>				
Jusqu'à 2h d'animation	100	120	100	120
Étudiants, collégiens et lycéens non accompagnés	0	0	0	0
Participants au projet « Ambassadeurs du lac »	0	0	-	-
<b>ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES &amp; ACTIVITÉS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC</b>				
Coût de l'activité	€HT		€TTC	
<b>ATELIERS DU LAC (ENFANTS DE 4 A 11 ANS)</b>				
1 atelier	5		6	
5 ateliers consécutifs	20,83		25	
<b>VISITES PÉDAGOGIQUES</b>				
Groupe (individuels, centre de loisirs, associations...)	37.5		45	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre de groupe)	16,67		20	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre individuelle)	5		6	



Droit d'entrée avec médiation à Aqualis - adulte	2,5	3
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis – enfant (de 4 à 17 ans)	1,67	2
<i>Gratuités : carte Atout Jeunes, carte Ambassadeurs du lac, carte AixPassRiviera, Pass Éducation, carte nominative, bon cadeau.</i>		
<b>CONFERENCES ET ESCAPE GAME A AQUALIS</b>		
Conférences	Gratuité	
Jeu d'évasion (max. 6 participants, >10 ans)	33,33	40
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre de groupe)	16,67	20
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre individuelle)	5	6
<b>OPERATIONS EVENEMENTIELLES TOUS PUBLICS &amp; CONFÉRENCES</b>		
<i>(fêtes de la science, du patrimoine, du développement durable, journée thématique, etc.) à Aqualis, au Lab'eaux ou sur le territoire</i>		
Gratuité		

Après en avoir délibéré, le comité syndical,

**Article 1 :** approuve la grille tarifaire des activités pédagogiques pour 2025,

**Article 2 :** autorise la présidente à signer les documents à intervenir.

Le secrétaire de séance,

La Présidente

Marie-Claire BARBIER